

PARTAGEONS LA CONSTRUCTION

**SAVOIR UTILISER LES
OUTILS**
Support pédagogique





1. L'action collective
2. Les outils pour produire un dossier DCE de qualité
3. Le processus de préparation de chantier et les outils associés
4. En phase travaux : la mission de facilitation de chantier

PARTAGEONS LA CONSTRUCTION :

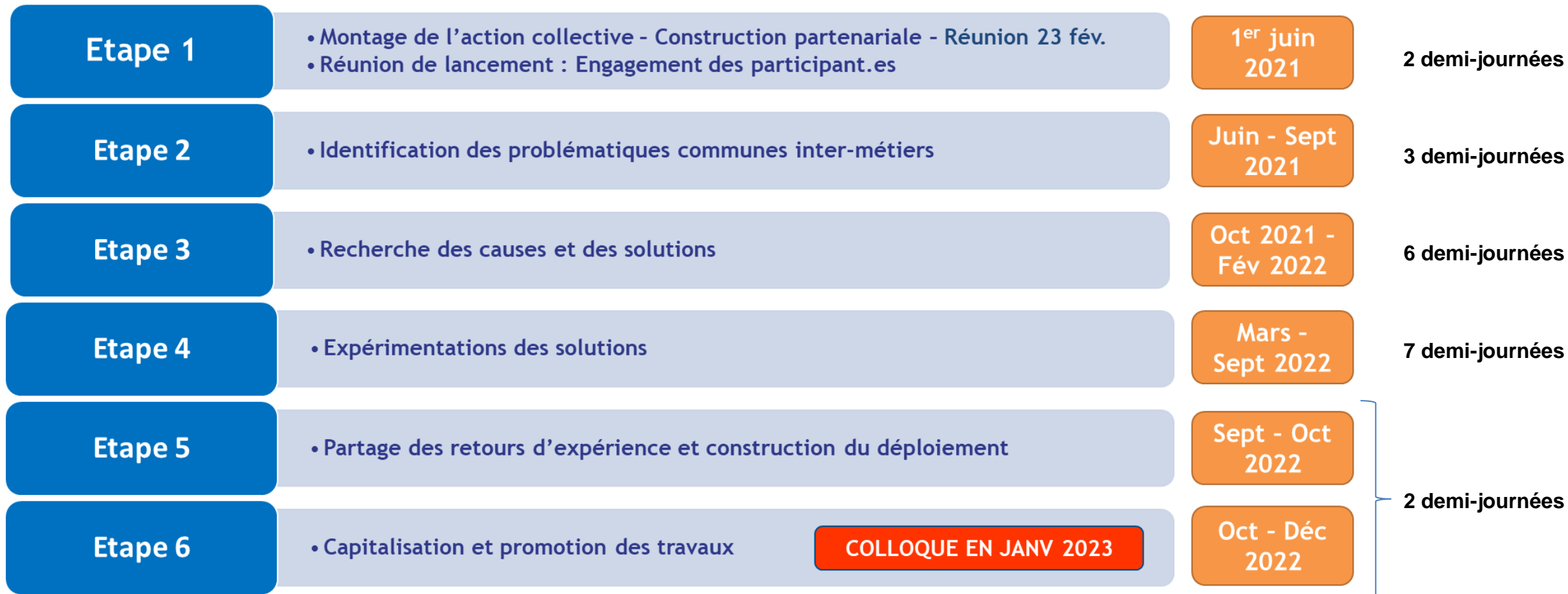
Des objectifs opérationnels

- Enrichir et valoriser les pratiques coopératives entre les différents acteurs d'une opération de construction : MOA, architectes, économistes, MOE d'exécution, CSPS et entreprises de travaux
- Faire émerger des problématiques transverses
- Se mettre d'accord sur des solutions innovantes
- Eprouver collectivement ces solutions sur le terrain et les capitaliser



La méthodologie

OBJECTIF : Opérer des transformations concrètes sur 3 problématiques identifiées et sélectionnées par le collectif



Les entreprises participantes

MAÎTRES D'OUVRAGES

COGEDIM GRAND LYON
EST MÉTROPOLE HABITAT
FONTANEL PROMOTION
HAUTE SAVOIE HABITAT
LYON MÉTROPOLE HABITAT
SOGEPROM
VILLE DE SAINT PRIEST

ARCHITECTES

TABULA RASA

ÉCONOMISTES

ARCEA
CM ÉCONOMISTES
GBA&CO

MAÎTRES D'ŒUVRE D'EXÉCUTION

APRC
BBC & ASSOCIÉS
CONSTRUIRE PROPRE
EVOM
GLOBAL
NP CONSTRUCTION

ENTREPRISES DE TRAVAUX

CHANEL – Plâtrerie, peinture, façades
CNE – Electricité
COTE SAS – Electricité
DONETTI & FILS – Travaux de second œuvre
EIFFAGE CONSTRUCTION RHÔNE LOIRE – Entreprise générale
MONTÉLIMAR FAÇADES – Façades
PEIX – Gros œuvre

COORDINATEURS SPS

AGC PRÉVENTION
ALPES CONTROLES
BUREAU VÉRITAS
GMSBTP
NOVICAP SPS
SP2SE

Les 3 problématiques choisies

Comment produire collectivement des DCE de qualité à partir d'études abouties ?

Comment travailler collectivement en phase de préparation de chantier ?

Comment faire coopérer tous les intervenants des entreprises en phase travaux ?

Pour chacune de ces problématiques, des solutions opérationnelles ont été trouvées et expérimentées sur des chantiers par les participant.es sur leur opération de construction.

- L'élaboration et le pilotage du planning collaboratif MOE + MOA de la phase conception
- L'intégration du MOEx en phase amont + l'élaboration et l'intégration d'une Note d'Organisation de Chantier (NOC) au DCE
- La fiche Enquête des besoins
- La fiche Check-list PIC (Plans d'Installation de chantier)
- Le processus standard de la phase de préparation de chantier
- La mission de facilitation de chantier

Ces outils sont complémentaires.
Ils peuvent aussi être utilisés indépendamment les uns des autres.

Elaboration et pilotage collaboratif du planning en phase conception

Cette mesure organisationnelle permet d'améliorer l'implication et la coordination des phases amont ayant un impact direct sur la qualité et la cohérence des documents produits.

Voici les différentes étapes à suivre pour mettre en place cette solution :

- 1/ Désignation d'un.e **pilote / animateur** du planning
- 2/ **Réunion de lancement** et de mobilisation
 - Présentation et partage des enjeux, objectifs et jalons clés du projet
- 3/ **Réunion d'élaboration collaborative du planning MOE + MOA**
 - Donnée d'entrée = 1^{ère} ébauche de liste de tâches et de planning transmise par le MOA (pour ne pas partir d'une feuille blanche)
 - Expression de chacun.e : tâches et pièces complémentaires, besoins de temps et de données d'entrée pour chacune des tâches, liens de dépendances entre tâches
 - Constitution du planning partagé visuel
- 4/ **Revue périodique** (toutes les 2 semaines) du planning
 - Suivi du réalisé
 - Recadrage et replanification éventuelle
 - Validation des dates prévisionnelles des prochains livrables
 - Diffusion du planning mis à jour avec chaque CR de réunion

Quand le mettre en place ?

Dès le démarrage d'une opération en conception

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre de conception, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC

Facteurs clés de succès

- Implication de tous les acteurs
- Réunion de lancement pour établir le planning initial de conception avec tous les acteurs
- Animer les routines assidument

Note d'organisation de chantier (NOC)

La Notice d'Organisation du Chantier (NOC) constitue une proposition d'organisation des flux physiques (véhicules, personnes, matériaux, ...), des moyens logistiques communs et des éléments de prévention collective. Elle intègre une représentation visuelle des PIC pour chacune des phases principales du chantier. Elle a pour but de :

- anticiper la logistique et la prévention collective dès la phase amont
- fournir aux entreprises consultées une vision globale de l'opération et de l'organisation de chantier proposée dans un seul document.

Condition de réussite : Il est préconisé de la réaliser le plus tôt possible, dès la phase DCE avec le maître d'œuvre d'exécution. Pour que cela soit possible, il est nécessaire de désigner dès le démarrage de cette phase.

L'attribution de chaque prestation à un lot en particulier constitue un choix important qui nécessite attention et rigueur (voir Annexe D page suivante).

Ce travail doit être réalisé en concertation avec tous les acteurs de cette phase DCE afin que l'appropriation soit commune.

Cette trame de NOC est à adapter à l'opération de construction à réaliser.

Quand le mettre en place ?

En phase DCE

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Créer une vision partagée de l'organisation

Note d'organisation de chantier – Annexe D de la NOC

Tableau récapitulatif de répartition des prestations de chantier et des dépenses communes de fonctionnement, entretien et maintenance

Il s'agit d'une proposition, à adapter à votre opération et à annexer à la note d'organisation de chantier.

Le tableau récapitulatif vise à synthétiser la répartition des prestations, en cohérence avec a minima :

- les différents chapitres de la Notice d'Organisation de Chantier,
- le PGCSPS,
- les CCTP et DPGF,
- le planning d'exécution.

Cette annexe permet de synthétiser la vision globale de l'opération pour les entreprises et communiquer les prestations et leur limites.

Elle peut suffire comme note d'organisation de chantier sur certaines petites opérations non complexes, en étant associée à un cahier de phasage des PIC et autres documents utiles à la compréhension du projet, pièces constitutives du DCE.

Quand le mettre en place ?
En phase DCE

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Créer une vision partagée de l'organisation et de la répartition des prestations de chantier et dépenses communes

Fiche enquête des besoins

Cette fiche est utilisée pour collecter en amont de la constitution des Plans d'Installation de Chantier (PIC) les besoins des entreprises de travaux pour préciser l'organisation du chantier.

Elle est à préremplir par la maîtrise d'œuvre d'exécution en concertation avec le CSPS avec les moyens logistiques communs préalablement définis.

Cette fiche permet de démarrer le dialogue avec les entreprises sur l'organisation des travaux. Le travail collaboratif est essentiel à l'appropriation de l'organisation et l'engagement des entreprises dans le projet.

Elle peut aussi être transmise dès la phase DCE.

Quand le mettre en place ?

En phase DCE

En phase préparation de chantier

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Créer une vision partagée de l'organisation

Fiche check-list PIC (Plans d'Installation de Chantier)

Ce document a 4 objectifs :

1. Aider à la constitution des PIC
2. Aider à la vérification des PIC
3. Aider à la prise de décision en cas d'évolution des contraintes
4. Garantir une traçabilité

Le mode opératoire est expliqué en préambule.

Ce document doit être adapté par la MOEx en concertation et accord avec le CSPS et la MOA afin que son contenu soit en ligne avec la NOC et les pièces écrites.

Il permet d'identifier les points à aborder de manière exhaustive, et ce pour toutes les phases du projet.

Le PIC doit être mis en œuvre et respecté à chaque phase.

Cette fiche peut aussi être utilisée en phase conception pour établir les PIC de la Note d'Organisation de Chantier.

Quand le mettre en place ?

En phase DCE

En phase préparation de chantier

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Créer une vision partagée de l'organisation

Processus standard de la phase préparation de chantier

Le groupe de travail a revu le processus de préparation de chantier afin d'améliorer l'implication de chacun.e dans ce processus.

Ils ont identifié les étapes clés à passer et les jalons essentiels mais également les rôles et responsabilités de chacun.e.

Pour arriver à impliquer tous les acteurs et mettre en place ce processus, il doit être piloté.

Chaque réunion de pilotage est présentée sous forme d'une fiche type comprenant :

- Le ou la pilote
- Les animateurs
- Les participant.es
- L'ordre du jour
- Le travail préparatoire
- La durée
- Les résultats attendus
- Les pré-requis (le cas échéant)

Quand le mettre en place ?

En phase préparation de chantier

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Appropriation et adaptation du processus à son opération
- Implication de tous les acteurs

La mission de facilitation de chantier

Les participant.es ont étudié la mise en place d'une mission qui permet de développer les pratiques coopératives. Les cas étudiés concernent des opérations en corps d'états séparés. Cela s'applique en réalité à tout type d'opérations.

L'objectif est de s'assurer que les flux (information, logistique, planning, organisationnels, ...) arrivent au terrain de manière fluide et que la coordination et la coopération des entreprises soient facilitées.

« Communiquer la bonne information au bon moment et à la bonne personne ».

Conditions de réussite

- La volonté du maître d'ouvrage
- La mise en place des pré-requis au pilotage : phasage du chantier, organisation des flux, étude de synthèse de qualité, moyens logistiques communs mis à disposition des entreprises, etc. (Voir NOC et PIC par phase)

L'efficacité de cette mission repose sur l'animation de la coordination et la communication entre tous les acteurs, notamment entre les chefs de chantier/chefs d'équipe/techniciens.

Cette mission peut être assurée par une ressource interne ou externe de l'opération. Elle doit être coordonnée avec la mission du CSPS et de l'OPC le cas échéant.

Le diaporama mis à disposition présente les contours de cette mission et donne des exemples d'application.

Quand le mettre en place ?

A prévoir en phase DCE

Déploiement au début des travaux

Qui est concerné ?

- Maître d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre, Economiste et CSPS
- Maîtrise d'œuvre d'exécution et OPC
- Entreprises de travaux

Facteurs clés de succès

- Volonté du maître d'ouvrage
- Organisation des différents flux préalablement définie et comprise
- Implication des chefs de chantier

PARTAGEONS LA CONSTRUCTION

*Ce document a été réalisé en janvier 2023, dans le cadre de l'action collective Partageons La Construction en partenariat avec la FPI région Lyonnaise, la Carsat Rhône Alpes et la Dreets, avec l'appui de consultant.es des cabinets conseils IMMA et AmariaTransition
Document téléchargeable sur le site elence.fr*

CONTACTS

FPI Région lyonnaise

Valérie GUILLY

contact@fpi-lyon.fr

DREETS

Sandra DULIEU

dreets-ara.cellule@dreets.gouv.fr

Carsat Rhône-Alpes

Christine CHAPUS

christine.chapus@carsat-ra.fr

preventionrp@carsat-ra.fr

IMMA

Sophie MÜHLSTEFF

smuhlsteff@imma.fr